

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DU SUD

 DEPARTEMENT DE L'OCEAN

 COMMUNE DE BIPINDI
 B.P : 20 BIPINDI

 SECRETARIAT GENERAL

 COMMISSION INTERNE DES PASSATIONS DES MARCHES

 Tel: 699 99 89 70 / 655 749 458



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland

 SOUTH REGION

 OCEAN DIVISION

 BIPINDI COUNCIL
 P.O BOX. : 20 BIPINDI

 SECRETAR GENERAL

 Tel: 699 99 89 70 / 655 749 458

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
010/AONO/PU/C.BIPINDI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 24/05/2023 POUR LA RÉALISATION
DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NSOLA,
DANS LA COMMUNE DE BIPINDI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT : FEICOM, 2023

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la préservation du bien-être des populations, le Maire de la Commune de BIPINDI, Autorité Contractante lance un Appel d'offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des travaux de construction du centre de santé intégré de NSOLA, dans la Commune de BIPINDI, département de l'Océan, région du Sud.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment les rubriques ci-après :

- Travaux préparatoires-études
- Fondations
- Béton armé en élévation
- Maçonnerie
- Enduits- chapes et divers
- Faux plafonds
- Revêtement scelles
- Charpente-couverture
- Menuiserie bois
- Menuiserie métallique
- Peinture et vitrerie
- Électricité
- Fluides
- Prestations Environnementales

Les détails des quantités à réaliser sont exposés dans les cadres du détail quantitatif et estimatif du Présent DAO.

3. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières des sites relatifs aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place.

Il revient au Soumissionnaire de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

4. Allotissement

Le présent Appel d'offres est constitué d'un seul lot détaillé comme suit :

Nº du lot	Désignation	Montant prévisionnel (FCFA)
1	Construction du Centre de Santé Intégré de Nsola	63 350 000
TOTAL GENERAL		63 350 000

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **63 350 000 (Soixante-trois millions trois cent cinquante mille) Francs CFA.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunales (FEICOM)/Commune de BIPINDI, Exercice 2023.

7. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres National est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun, spécialisées dans le domaine de Bâtiments et travaux publics et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques suffisantes.

8. Caution de soumission

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de : **Un million deux cent soixante-sept mille (1 267 000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans la *Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)* de la Commune de Bipindi, dès publication du présent avis ou sur le site web de l'ARMP (www.armp.cm).

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront être déposées au Secrétariat du SIGAMP de la Commune de Bipindi contre récépissé, au plus tard le 21/06/2023 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AONO/PU/C.BIPINDI/CIPM/SG/SIGAMP/2023 DU 24/05/2023 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRÉ DE NSOLA, DANS LA COMMUNE DE BIPINDI, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE.

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Délai de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées

12. Conformité et recevabilité des offres

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique ne seront pas recevables.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Retrait et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la SIGAMP de la Commune de Bipindi tél : 699 99 89 70/674 15 73 76. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, à la Recette Municipale de Bipindi, représentant les frais d'acquisition dudit dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 21/06/2023 à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de délibération de la Mairie de Bipindi.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

15. Critères d'évaluation des offres techniques

Les offres remises seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont les suivants :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Absence d'une capacité financière supérieur ou égale au 2/3 du montant prévisionnel
3. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux);
4. Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou le BQP et du sous détail des prix ;
5. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'offre administrative non régularisée 48 heures après l'ouverture des plis
6. Dossier non conforme aux prescriptions du DAO
7. Note technique inférieure à 70 % de « oui »

15.2. Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ils portent sur :

- 1) présentation générale de l'offre
- 2) références de l'entreprise
- 3) personnel de l'entreprise
- 4) organisation, planning, méthodologie
- 5) Matériel en propre ou en location

Toute offre technique ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

16. Mode d'attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la structure interne de gestion administrative des marchés publics de la Commune de Bipindi. Tél. : 699 99 89 70/674 15 73 76

Bipindi, le 23 MAI 2023

Le Maire de la Commune de Bipindi



Ampliations :

- ARMP ;
- MINMAP ;
- FEICOM
- Président CIPM
- SIGAMP
- Affichage (pour information)